DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

GUYARD - 22-24, Rue Lucien Rouzet - ZA VILLEDIEU SUR INDRE/NIHERNE 36250 NIHERNE

Tél : 02.54.35.63.70 – site web : guyard-sa.com

atteste que cette déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant et déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Gants de protection, référencé : **1542 PBC**

est conforme aux dispositions du règlement UE 2016/425 et aux normes européennes harmonisées :

EN ISO 21420 : 2020 – EN 388 : 2016 + A1 : 2018

et est identique à l'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet du certificat d'examen UE de type n° **C-01770-2023-1**

délivré par l'organisme notifié :

LEITAT (n°0162)

C/ de la Innovacio, 2 – 08225 TERRASSA (BARCELONA) – Espagne

Cet EPI de catégorie II (Module B) a été fabriqué conformément aux dispositions du système de management de la qualité de GUYARD, certifié ISO 9001 : 2015, par AFNOR CERTIFICATION (certificat n°1998/10939.11).

Fait à Niherne, le 20 Octobre 2026,

Président

Julien CORNILLON

